



HAL
open science

Handicap et éducation à La Réunion : sociohistoire et psychogénèse

Jean-Pierre Cambefort

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Cambefort. Handicap et éducation à La Réunion : sociohistoire et psychogénèse. Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés, 2000, Anthropologie, psychologie, sociologie, I (1-2), pp.91-108. hal-03485444

HAL Id: hal-03485444

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03485444>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HANDICAP ET ÉDUCATION À LA RÉUNION : SOCIOHISTOIRE ET PSYCHOGENÈSE

JEAN-PIERRE CAMBEFORT

ASSOCIATION AIDE ET PROTECTION DE L'ENFANCE¹ - LA RÉUNION

Résumé

Les cloisonnements sociaux à La Réunion, dus à l'héritage de la sociohistoire esclavagiste et coloniale, ont induit des déséquilibres symboliques et identitaires extrêmement forts, que la société moderne et républicaine, fondée sur une économie artificielle et non productive, n'a pas effacés (et a même accentués) malgré les apparences. Les troubles sociosymboliques et éducatifs entre communautés à faible et à fort capital symbolique produisent des effets radicalement différents du point de vue psychogénétique et comportemental. Les enjeux de la socialisation de l'enfant (investissement du langage et reconnaissance du sujet, intériorisation de l'interdit, dépassement de la problématique Oedipienne et ses conséquences) sont assumés dans les communautés à fort capital symbolique, renforçant leur cohésion identitaire et leurs relations au monde « extérieur », alors qu'ils font défaut ou restent inachevés dans les communautés à faible capital symbolique, engendrant une sociopathologie permanente qui empêche l'assimilation des critères de la socialité moderne.

Mots clés : identité, psychogenèse, symbolique, communauté, héritage symbolique, sociohistoire, endogamie, exogamie ethnique, socialisation, images parentales.

Abstract

The social partitions in Reunion Island caused by slavery and colonial, social and historical heritage, have resulted in very serious symbolic and identity imbalances, which, in spite of appearances, modern republican society has not removed and has even made worse. Socio-symbolic and educational imbalances between communities with strong symbolic heritage and those with weak symbolic heritage, generate completely different effects from a psycho-genetic and behavioural viewpoint. Child socialisation issues (language appropriation, recognition of the subject, internalisation of prohibitions, outgrowing of the Oedipal phase and its consequences) are successfully dealt with by communities with strong symbolic heritage, and even reinforce their identity cohesiveness and relationships to the outside world. But they appear to be dealt with incompletely or not at all in communities with weak symbolic heritage; this generates a lasting socio-pathological behaviour and prevents assimilation of modern sociality criteria.

Keywords : *identity, psycho-genesis, symbolic, community, symbolic heritage, socio-history, endogamy, ethnic exogamy, socialisation, parent images.*

1 Cet article a fait l'objet d'une communication au colloque international organisé par l'Institut Français d'Afrique du Sud (IFAS) sur le thème « Identités, théories, politiques et histoire » à Johannesburg en mai 1996, dans le cadre des travaux de recherches du GRAS - Université de La Réunion.

DÉMARCHE ET POSITION DU PROBLÈME

Il est question de présenter ici la société réunionnaise dans ses relations avec les phénomènes identitaires qu'elle produit et entretient. Le schéma descriptif de la société réunionnaise présenté en annexe est le point de départ à partir duquel s'étaient les arguments qui suivent. Certains d'entre-eux sont à relativiser en fonction des modifications récentes de la modernité. Le schéma décrit les clivages et les critères d'unification inhérents à la socio-histoire, sans préjuger des nuances qui se sont déjà installées dans les pratiques, particulièrement dans les nouvelles générations.

Nous nous placerons en tant que psychologue du point de vue de la genèse de l'identité individuelle, c'est-à-dire de la psychogenèse et des supports essentiels dont l'enfant humain a besoin pour construire le sentiment qu'il a de sa personne, avant tout repérage social ultérieur et consciemment choisi. Ces supports sont constitués :

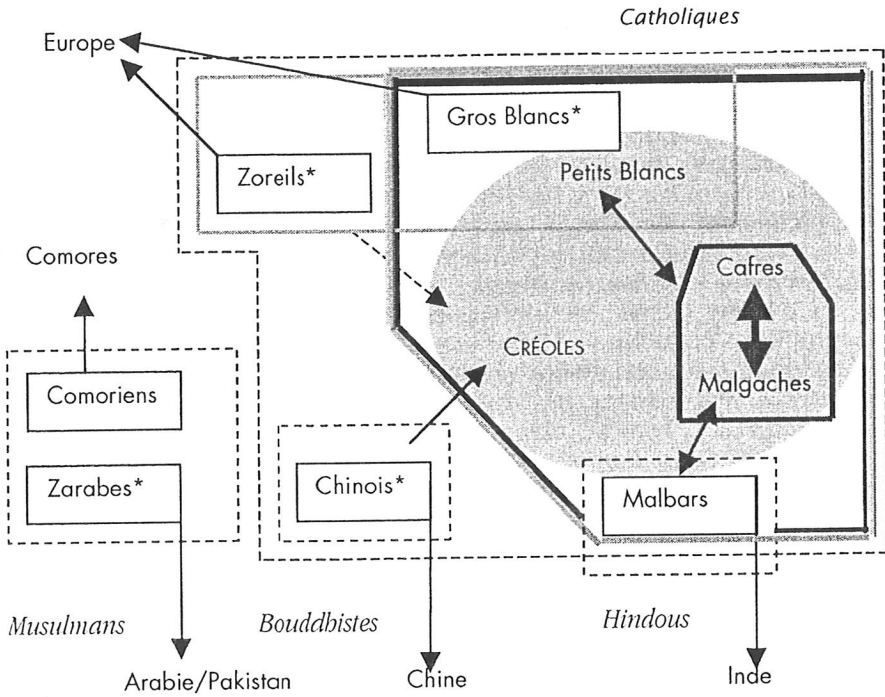
- d'une part par les signifiants maternels, à l'origine de la constitution narcissique du sujet, fondés sur le réconfort, la relation à l'alimentation et au contact. Ils sont constitutifs de l'homogénéité identitaire, c'est-à-dire de ce qui garantit l'image du double, du « même » -que-soi, de « l'ensemble des caractères de ce qui est un » (Rey, 1989) ;
- d'autre part les signifiants paternels, garants des références hétérogènes du sujet, c'est-à-dire de ce qui va le différencier de cette relation imaginaire au double, au même. Ces signifiants ouvrent dans le sujet une brèche par où s'inscrivent les rapports du sujet à l'universel, à l'Autre (culture, langage, lois), à ce que la psychanalyse a défini sous le concept d'« ordre symbolique » et qui a pour mission de structurer le sujet humain au cours de la psychogenèse (Cambefort, 1996).

Ces signifiants sont véhiculés par les images parentales, par où l'enfant accède également aux modèles identitaires de son groupe social, ou de sa « communauté ». C'est par rapport à ces critères, ainsi que par rapport aux éléments objectifs de la sociohistoire des communautés que nous examinerons le problème identitaire à La Réunion.

LES CLOISONNEMENTS SOCIAUX À LA RÉUNION

La figure 1 permet de décrire les cloisonnements communautaires ainsi que leurs emboîtements en tenant compte des noms vernaculaires, du degré de métissage et de l'appartenance historique à la société de plantation. La société réunionnaise est caractérisée par des clivages sociaux existant à plusieurs niveaux, et provoquant

FIGURE 1



REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES COMMUNAUTÉS DANS LA SOCIÉTÉ RÉUNIONNAISE¹

LÉGENDE

- | | | | |
|--|-----------------------|---|---------------------------------------|
| | Société de plantation | * | Pouvoir économique fort |
| | « Blancs » | | Descendants d'esclaves |
| | Religions | | Degré de métissage |
| | Communauté créole | | Lien avec les civilisations d'origine |

¹ Prenant en compte : les noms vernaculaires, l'origine du peuplement (société de plantation), les religions, les degrés de métissage (exogamie/endogamie ethnique), les positions économiques, les liens avec les civilisations d'origine (degré d'isolement historique).

des repérages identitaires multiples. Ces clivages sont attribuables d'une part à la structure sociohistorique de cette société, et d'autre part à celle des nouvelles valeurs de la modernité, fondées sur la consommation, la mise en valeur de l'individu et la désorganisation multiple des réseaux traditionnels de solidarité (cf. figure 1 p. 94).

On peut considérer qu'il existe deux principaux sous ensembles d'appartenance identitaire.

- Le premier facteur de différenciation identitaire porte sur *l'appartenance historique aux premières populations* qui ont constitué le peuplement de l'île à partir de l'« économie de plantation » esclavagiste. Ce premier clivage porte sur *les premiers colons européens d'une part et les esclaves d'autre part*.
- Le second facteur de différenciation, qui est également lié au premier, porte sur *l'appartenance à une communauté ethniquement endogame et économiquement dominante, ou à une communauté ethniquement exogame et économiquement dominée*. Ce facteur est particulièrement important si l'on se place du point de vue de la genèse de l'identité chez l'enfant et de la place qu'occupent les images parentales avec ce qu'elles sont censées véhiculer au niveau éthique et symbolique.

SOCIÉTÉ DE PLANTATION (OU COLONIALE) ET SOCIÉTÉ « RÉUNIONNAISE »

On peut considérer qu'un des principaux facteurs de repérage identitaire clive les individus entre ceux qui sont issus de la société de plantation d'origine, et ceux qui appartiennent aux groupes arrivés plus récemment dans l'île.

La société de plantation coloniale, qui se trouve à l'origine de l'organisation sociale depuis le début de sa fondation, marque historiquement la société réunionnaise dans ses valeurs et ses clivages sociaux.

Structurellement cette société est indivisible de l'agriculture coloniale, mais étend son influence bien au delà du monde agricole proprement dit. Elle est au départ caractérisée par la coexistence de deux groupes : les grands propriétaires terriens et les masses de travailleurs.

Les grands propriétaires terriens

Descendants des familles des premiers colons européens et à l'origine de la société esclavagiste et de l'économie coloniale, ils se caractérisent par :

- Une *position économique dominante* depuis le début de la colonisation. Ils sont détenteurs d'une grande partie du capital industriel de

production et de distribution (terres, industrie sucrière). Leurs familles font partie des réseaux historiques de contrôle de l'appareil commercial, bancaire et politique, et constituent les moteurs de la société de plantation.

- Le maintien de leur solidarité clanique par la pratique (avouée ou niée) de l'*endogamie ethnique*, c'est-à-dire de la résistance au métissage. Ils ont conservé les ressources symboliques et historiques de leurs lignages. Ils ont une connaissance précise et une fierté des « racines », du lignage et de la famille. Les valeurs familiales sont conservées et l'éducation des enfants structurée autour de valeurs traditionnelles. Pour l'enfant, les images parentales sont stables et valorisées, les parents porteurs du sens d'une société et de valeurs sûres.
- Le maintien des liens avec leur civilisation d'origine (la France) où ils entretiennent des relations économiques permanentes, le maintien du lignage et des relations familiales. Leurs noms imprègnent encore aujourd'hui le tissu politique réunionnais. Par leur rôle clé dans l'économie coloniale et leurs relations avec l'extérieur, ils constituent la charnière entre le politique, le social et l'économique, dont ils contrôlent, jusqu'à l'abandon du statut de colonie en 1946, presque tous les éléments. Nous considérerons que ces groupes ont un « fort capital symbolique » (capital matériel, capacité de contrôle, maîtrise du langage et ensemble de valeurs).

Les masses de travailleurs

Importées de force pour l'économie de plantation (sucrière depuis deux siècles) et constituées par les descendants des esclaves africains, malgaches et des engagés indiens. Plus récemment, les « petits blancs », d'origine française, et leurs descendants qui se sont réfugiés dans les hauteurs de l'île après l'abolition de l'esclavage en refusant au départ toute concurrence avec les esclaves affranchis, se sont finalement en partie métissés avec les descendants des esclaves et des indiens.

Ces masses constituent la *majorité* de la population. Sur le plan des outils identitaires, ils se caractérisent exactement en opposition aux premières communautés :

- Ils n'ont pu maintenir des liens avec les civilisations d'origine. Le *déracinement total* dès le début de l'importation des masses laborieuses par la traite des esclaves tout d'abord, puis par l'apport de travailleurs Indiens engagés, a laissé ces populations sans retour possible vers les continents et les ressources symboliques d'origine.

- Ils se sont *très mélangés* (mais de manière hétérogène) et ce processus a accentué la perte des héritages culturels d'origine. En plus de leur soumission totale au pouvoir colonial, ils n'ont pu conserver les structures sociales et symboliques de leurs civilisations.
- Enfin ils ont été marqués par une *continue prolétarianisation* depuis le début de leur arrivée, avec l'esclavage d'abord, et qui s'est continuée après son abolition, avec la départementalisation et la décentralisation. Ces communautés occupent en majorité des *positions économiques subordonnées* à celles précédemment décrites. Caractérisées par l'absence de capital économique au départ, marquées par l'absence de qualification et un taux d'illettrisme important, elles se sont habituées à une attitude passive dans la dynamique économique.

Pour ces raisons, nous considérons que ces communautés ont un « faible capital symbolique » du fait des mutilations et des restrictions imposées aux archives mentales et aux bagages culturels des peuples importés et isolés de leurs civilisations.

La société « réunionnaise » à proprement parler inclut également d'autres communautés arrivées dans l'île après l'organisation de la société de plantation et qui n'y ont pas été impliquées directement. Elles se sont établies néanmoins sous l'influence des gouvernements coloniaux successifs, et perdurent depuis les nouveaux statuts de l'île (département depuis 1947, région et département décentralisés depuis 1985). Il s'agit des communautés Indiennes musulmanes, Indiennes hindoues (de religion Tamoule), Chinoises, Métropolitaines, et plus récemment Comoriennes (respectivement « Zarabes », « Malbars », « Zoreil » et « Comores » sur le schéma). Ces groupes ont occupé dans l'économie des positions commerciales (Zarabes et Chinois) et administratives (Zoreils) au départ franchement distinctes qui tendent, pour certaines à s'estomper. Les Comoriens, plus récemment arrivés, occupent très souvent la place du prolétariat incluant souvent les immigrés clandestins.

PSYCHOGENÈSE ET CAPITAL SYMBOLIQUE

Cet ensemble complexe quant aux repères identitaires déterminés par la sociohistoire, doit également être examiné en fonction des facteurs qui structurent l'identité individuelle, celle dont l'enfant a besoin pour construire sa personne humaine et sociale.

En effet, l'examen du schéma et les considérations qui précèdent montrent que la société réunionnaise présente des zones à *plus ou moins fort capital symbolique*. Le capital symbolique peut être défini comme l'ensemble des règles éthiques et morales et des comportements hérités et transmis au fil des générations, dont les éléments ont été plus ou moins bien conservés et/ou modifiés.

Communautés à faible capital symbolique

Elles sont caractérisées par le cumul des handicaps :

- elles sont dominées économiquement depuis trois siècles, donc prolétarisées et marquées par la précarité économique et financière ;
- elles sont isolées des berceaux de civilisation d'origine ;
- elles ont perdu, par les pressions multiples des groupes dominants et par le métissage accéléré, les racines culturelles de leurs peuples d'origine.

Elles se sont trouvées dans l'impossibilité de reprendre la continuité du sens de leur existence et de leurs valeurs, n'ayant pour tout modèle que ceux imposés par les maîtres. Il s'agit des groupes « créoles » (cf. figure 1) constituant la majorité des individus.

Cet état de faits a engendré plusieurs conséquences au niveau de la structure familiale et de la psychogenèse.

LES MÉMOIRES COLLECTIVES concernant le lignage, les origines, les images des ancêtres et les valeurs afférentes, ont disparu. Les descendants d'esclaves africains et malgaches ne peuvent plus se référer à l'Afrique ou à Madagascar. Ces incertitudes identitaires fondamentales n'ont donc jamais pu être rééquilibrées et les mémoires ont d'autant plus disparu que, en plus de la coupure spatio-temporelle, la société coloniale a tout fait pour en effacer les traces et la légitimité de la recherche des origines, problème qui reste toujours en suspens pour cette communauté. A travers des actions politiquement menées et des tendances hésitantes de recherche « identitaire », qui ne tiennent souvent pas compte des réalités historiques, cette communauté tente, aujourd'hui surtout, de combler la béance du vide et de l'oubli, et la référence à l'esclavage est soit totalement oubliée, soit magnifiée comme identité mythique. Comme l'indiquent Fuma & Poirier (1990) : « Cet asservissement demeure une donnée fondamentale du domaine de référence réunionnais, à la fois au plan de la psychologie individuelle et au plan de l'inconscient collectif ». Du fait du déracinement, de l'isolement et de l'occupation séculaire de positions économiques dominées, cette communauté ne peut se définir par un passé et un « ailleurs ». Elle n'a pas d'autres points de repères que les références de l'insularité, c'est-à-dire les limites géographiques, culturelles politiques et économiques de l'île.

Malgré la ségrégation raciale qui fut de mise lors de la fondation de la société coloniale, cette communauté a constitué rapidement le creuset des principaux métissages et a construit ses règles de fonctionnement dans le cadre de l'insularité. Seuls les « petits blancs » ont tenté de conserver, dans leurs volontés d'isolement dans les « hauts » de l'île, leurs caractéristiques propres ; mais en descendant dans les « bas » par nécessité économique et les systèmes d'alliance, un grand nombre se sont métissés avec les groupes afro-malgaches et indiens.

LA VIOLENCE, fondatrice de la société coloniale, s'installe dans les consciences et se trouve à tous les niveaux des relations sociales, où la loi disparaît au profit de la force. Comme le remarque un observateur de l'époque, Billard (1822) cité par Beniamino (1995) « les passions du maître qui s'irrite ou s'apaise ne produisent qu'une législation inconstante et capricieuse ». La loi républicaine est perçue comme hypocrite et exclusivement inféodée au service des puissants. Comme l'indique Reverzy (1988) la société coloniale est fondée sur une violence où règne :

« L'arbitraire féodal des maîtres héréditaires, d'une société de plantation qui sut à ce point bafouer la dignité humaine à l'abri d'une "loi républicaine" et religieuse devenue totalement illégitime car irrespectueuse de ses propres principes ».

Cette communauté marquée par les violences et l'arbitraire des siècles passés, a toujours énormément de difficultés à intégrer la loi, longtemps confondue avec la force ; et les délits de droit commun concernant les aspects les plus ordinaires de la vie quotidienne.

Du point de vue de LA SOCIALISATION DE L'ENFANT, les *images parentales* sont déstabilisées car la vie familiale a de plus en plus de difficultés à se maintenir autour de valeurs dont les parents, et notamment le père, sont porteurs. *L'image paternelle, et sa fonction symbolique* principalement s'en trouvent, sinon totalement, du moins partiellement détruites. Comme le dit Ramassamy (1994) :

« L'esclavage a laissé des séquelles. A l'époque la cellule familiale était inexistante. Le père était un géniteur, mais le véritable chef de famille était le propriétaire et aujourd'hui c'est l'Etat ou les transferts sociaux (nous pouvons parler de "pouvoirs publics", principalement communaux et départementaux) qui se substituent au père ».

Du fait de la soumission des hommes à l'ordre esclavagiste et colonial, l'image masculine est mise à mal ; l'engagement des pères dans la transmission du nom et, dans la référence de l'enfant, par rapport à leur lignée fait défaut dans de très nombreux cas. Cheney A. (1977) décrit la difficulté à reconnaître l'enfant par l'incertitude qui peut peser sur la filiation : « Hommes sans nom, résidus de l'esclavage, qui laissent le nom de l'enfant en blanc du fait des doutes sur la filiation. L'enfant pourrait être celui du maître, du blanc... ». En 1990 encore, 50 000 enfants et adolescents vivaient dans des familles monoparentales et en 1993 54% d'enfants sont nés de mères célibataires (Jaccoud, 1994).

Par contraste, la mère prend une place magnifiée à partir de la vie domestique, puis dans les relations avec le monde extérieur, notamment l'administration. Par la suite, ce phénomène ira en s'accroissant, renforcé par la législation et les politiques familiales. L'homme créole est progressivement pris dans une dynamique sociale

qui l'exclut et le marginalise (Payet ; Peters, 1995). Ce déséquilibre des images parentales semble être une constante des sociétés créoles, comme le fait remarquer Fitte-Duval (1997) à propos des Antilles :

« Les Antilles françaises continuent, longtemps après l'abolition de l'esclavage, de vivre, sinon dans une société matrifocale, du moins dans un climat fortement matricentré. La mère occupe en effet une position centrale, quel que soit le modèle familial officiellement défini ».

Concernant le lien entre économie et structure familiale, on constate que la rupture du déracinement et la dégradation de l'image masculine, au départ compensée en apparence par l'économie coloniale qui fait travailler pratiquement tout le monde, va être accentuée par la départementalisation. A partir de ce moment, aucune alternative rentable à l'économie coloniale n'est véritablement trouvée. A sa place, la priorité sera donnée à un « développement » sans production, calqué sur le modèle métropolitain, et fondé sur une hypertrophie du secteur tertiaire pour tenter de pallier la caducité de l'économie sucrière. La précarité s'installe dans ces populations, malgré les systèmes d'aides sociales compensatoires, accroissant d'autant le pouvoir des femmes et des mères. Avec la précarité, la violence, déjà constitutive de la société coloniale du début, imbibé le tissu social et avec elle les multiples symptômes sociaux de marginalité.

Dans ce contexte où les images parentales sont profondément déséquilibrées, les piliers identitaires de la construction de la personne, c'est-à-dire sa capacité à se reconnaître socialement par rapport à des règles sociosymboliques, font cruellement défaut.

Ce que Fitte-Duval (1997, *op. cit.*) appelle « la sacralisation de la fonction maternelle » renforce l'image de toute puissance de la mère, devenue seul référent adulte pertinent. Le père, perçu comme violent, lointain et démissionnaire dans l'éducation des enfants, désinvestit le foyer et se marginalise. Il n'est plus le garant de l'entrée de l'enfant dans la socialité extérieure, de la limite sociale et de la loi. L'enfant reste référé essentiellement au monde de la mère et de ses signifiants. Il est donc insuffisamment structuré par rapport à l'autorité tutorale de l'adulte et grandit en fonction de la satisfaction immédiate de ses besoins et non de son inscription comme sujet social. Le langage symbolique n'est pas investi et n'est plus porteur du sens qui engage le sujet dans sa relation à autrui et ne se trouve plus le garant de la loi. Au lieu de cela il se trouve asservi aux fonctions narcissiques et à l'immobilisme de la cohésion du moi et de ses masques.

LA SOCIALISATION « SECONDAIRE », marquée par l'apprentissage des règles sociales, et surtout la scolarité, est mise en péril. Les institutions chargées de transmettre les représentations de la société civile (le plus souvent l'École) sont refusées, malmenées, et l'échec scolaire sévit majoritairement dans ces communautés. Avec le refus de la scolarité

s'installent les difficultés d'adaptation sociale et d'insertion : jusqu'en 1990, 66% de la population entre 25 et 59 ans n'avait aucun diplôme ni qualification (Région Réunion, 1994). Les difficultés à gérer les différences identitaires « domestique » et « civile » se manifestent particulièrement dans la coupure des mondes de vie de l'école et de la famille (Cambefort, 1994).

Cette question préoccupante de l'inadaptation sociale des jeunes des communautés créoles ne date pas d'aujourd'hui. Déjà le retard intellectuel, la sous-qualification et le maintien dans une marginalité scolaire et éducative ont été remarqués par Boucher (cité par Eve, 1995) :

« La jeunesse croupit dans l'abandon intellectuel, spirituel et moral. Antoine Boucher, qui a le plus écrit sur cette négligence des parents dit notamment qu'ils ont fait de leurs enfants "des bêtes féroces, des débauchés, auxquels ils n'ont pas donné la moindre éducation" ».

Si l'on a des raisons de penser qu'aujourd'hui la situation de la jeunesse réunionnaise s'est améliorée parce qu'elle bénéficie d'une scolarité massive et d'activités socioculturelles nombreuses, force est de constater, au vu de l'augmentation de la délinquance juvénile et des signalements d'enfants en danger, que l'abondance des établissements d'éducation ne remplace ni ne compense l'abandon éducatif qui sévit dans cette communauté. Aujourd'hui encore la quasi-totalité des mineurs placés en institutions spécialisées ou suivis par les services de prévention proviennent de cette communauté.

LES PROBLÈMES SOCIOPATHOLOGIQUES sont également extrêmement nombreux dans ces communautés qui deviennent les principaux usagers des services sociaux. En effet, les formes multiples de violence extra et intrafamiliales s'y perpétuent quotidiennement (violences, maltraitements d'enfants, abus sexuels, négligences éducatives).

Communautés à fort capital symbolique

Elles sont représentées sur le schéma par des carrés noirs fermés ; leurs critères identitaires sont totalement opposés aux précédentes, c'est-à-dire caractérisés par le cumul des avantages :

- Elles sont *dominantes économiquement* depuis le début de la colonisation, y compris pour celles qui sont arrivées plus récemment. Elles sont donc marquées par la stabilité économique et financière, maîtrisant les critères symboliques et officiels qui organisent les relations de l'île avec l'extérieur. Reliées avec le reste du monde occidental sur le plan économique (réseau de l'économie sucrière, réseaux d'approvisionnement et de distribution commerciaux, réseaux politiques), elles sont les plus à même de maîtriser les critères apparents de la modernité et de les intégrer.

- Elles ont toujours *gardé leurs liens avec les civilisations d'origine*, qu'il s'agisse de liens familiaux, économiques, financiers, culturels, et elles les entretiennent régulièrement. Elles se définissent donc par rapport à un passé, dont le sens est toujours présent au quotidien insulaire, et un « ailleurs » géographiquement représenté.
- Elles ont veillé à *ne jamais se métisser*, ou le moins possible, pratiquant une forme d'*endogamie ethnique*, afin de préserver la solidarité et la solidarité de leurs positions économiques et sociales.
- Elles sont cimentées par des liens religieux non européens (islam, bouddhisme, hindouisme pour le « renouveau tamoul ») qui accentuent les solidarités économiques et renforcent le repérage identitaire.

Elles ont donc la possibilité permanente de continuer le sens de leur existence et de leurs valeurs, maîtrisant les valeurs et les règles de la société civile et officielle tout en restant dans leurs « particularismes » communautaires, notamment religieux.

Ces phénomènes engendrent un certain nombre de conséquences sur la structure de la famille et la psychogenèse :

- les *mémoires collectives* sont conservées, avec elles le lignage, les origines et les images parentales stables. L'image des ancêtres, les valeurs transmises à travers les générations, ainsi que le capital économique, structurent fortement les règles de vie familiale. Les *images parentales* en demeurent plus stables ; l'image paternelle notamment, valorisée car occupant des activités essentielles dans le tissu économique, garantissent à l'enfant les vecteurs de la socialisation secondaire. Les parents, porteurs de valeurs économiques d'abord, morales ensuite, garantissent un relatif équilibre de la construction identitaire du sujet. La psychopathologie est, dans ces communautés, traitée de l'intérieur par des réseaux d'intégration et de solidarité.
- En conséquence, l'intégration aux règles de la société civile par l'école et l'intégration professionnelle sont en continuité avec la vie et les valeurs familiales, aidées en cela par les réseaux et les héritages.
- Leur cohésion identitaire est garantie par les ciments religieux, endogamiques et économiques et les doubles identités « domestique » et « civile », ou « extérieure » sont gérées comme des identités superposables, de manière clairement séparées (Ghasarian, 1990, 1992).

Les communautés particulières

La figure 1 fait apparaître que certaines communautés occupent une position charnière.

- Les « Gros blancs » appartiennent à la fois à la société de plantation et aux groupes endogames et ouverts vers l'extérieur,

- leur position identitaire est superposée sur deux mondes et ils sont à la fois partie prenante du monde colonial et du monde moderne.
- Les « Zoreils » ou métropolitains implantés dans l'île depuis la départementalisation, sont les seuls « blancs » ou européens non intégrés dans la société de plantation et la langue créole. Malgré ce qui pourrait être considéré comme un handicap qui les isole linguistiquement, leur pouvoir symbolique est néanmoins très fort, représentant la maîtrise de la langue officielle et incarnant le modèle de l'identité européenne.
 - Les « Comoriens », seule communauté endogame et prolétaire, occupent une position ambiguë. Leurs caractères culturels nettement affichés et repérables leur confèrent une certaine distance respectueuse de la part des populations créoles (particulièrement pour leurs pouvoirs magiques), mais leur position économique extrêmement déconsidérée, et aux limites de la légalité, fait d'eux les bouc-émissaires et les premières victimes de la xénophobie.

LES CRITÈRES OFFICIELS D'UNIFICATION

Les critères d'unification sont des critères officiels tenant à l'histoire de La Réunion dans ses relations de dépendance avec la France : ancienne colonie, puis département, enfin région décentralisée, exception faite de la courte période où La Réunion fut anglaise (1810-1814) (Scherer, 1980), qui ne dura pas assez longtemps pour avoir marqué l'identité collective. L'officialité de cette région française ne fait pas de doute, conférant à chaque individu la nationalité et tous les droits et devoirs afférents. Le territoire est donc officiellement administré en vertu de la loi française.

A l'inverse des principes et des héritages coloniaux anglo-saxons fondés sur la séparation des identités culturelles, la politique assimilatrice et républicaine française s'est totalement appliquée à nier les différences communautaires et langagières en les englobant dans l'identité officielle et nationale de la patrie et de la langue uniques.

FRANÇAIS ET CRÉOLE : GUERRE DES LANGUES ET LANGUES DE BOIS

Le français comme langue est intimement superposé au pouvoir colonial dans sa pratique et dans son statut. La langue française s'est imposée comme seule langue officielle sans partager cette place avec les langues des esclaves et plus tard des engagés. Consécutivement à la coupure d'origine et à la soumission au pouvoir colonial, le parler créole se mit en place dans la nécessité de trouver

un médium linguistique commun entre maîtres et esclaves. Mais il n'y a jamais eu à La Réunion de reconnaissance du créole comme langue officielle ou régionale, à l'exception des tentatives de ces dernières décennies (Chaudenson, 1974 ; Baggioni, 1987). Bien que parlé quotidiennement par la majorité des créolophones, le créole réunionnais n'est pas reconnu comme langue par les instances de l'Etat et n'est enseigné que dans le cadre universitaire.

Le créole réunionnais est un puissant repère identitaire puisqu'il constitue la langue maternelle de cette communauté. Les « Gros Blancs », descendants des premiers colons le parlent de préférence dans leurs nécessaires rapports avec la communauté créole, et gardent généralement le français comme langue domestique, pour se différencier des masses laborieuses.

Le contraste entre l'absence de reconnaissance officielle et la réalité parlée a donné lieu à beaucoup de débats et d'études ces dernières décennies, au cours desquels il apparaît que la situation linguistique de La Réunion se définit comme une situation duelle où une langue, le français (officielle et majorée) en domine une autre, le créole (minorée donc « officieuse »). Cette situation se retrouve d'ailleurs dans les départements d'outre-mer français (Bebel-Gisler, 1977), contribuant à reproduire les rapports de domination coloniaux et empêchant l'émergence d'une situation de véritable bilinguisme (Cellier, 1985 ; Douville, 1990). Le créole constitue de nos jours un enjeu des revendications « identitaires » pour certains courants culturels.

La majorité de la population créolophone doit définir son identité sociale par rapport aux reliquats (ou aux conséquences) du pouvoir colonial ou à sa négation. La résistance à l'acquisition du français, comprise comme langue internationale et socialement utile, semble patente au vu du taux d'illettrisme encore élevé dans la communauté créole (un sixième de la population entre 15 et 65 ans en 1989) (Région Réunion, 1994, *op. cit.*), malgré les efforts entrepris pour la scolarisation de masse depuis trente ans.

L'école laïque, gratuite et obligatoire jusqu'à seize ans, constitue également un facteur d'assimilation identitaire d'autant plus puissant qu'elle draine presque la moitié de la population de l'île (40% de la population a moins de 20 ans en 1990). Néanmoins, malgré sa mission égalitaire et unificatrice, elle doit faire face à un taux d'échec scolaire alarmant. En effet, les différences de capital symbolique évoquées plus haut ont bien évidemment des conséquences sur la scolarité de l'enfant, non seulement parce que les niveaux scolaires des parents sont très différents selon les communautés, mais parce que la maîtrise du français, également différente, constitue un facteur de poids dans ces mêmes relations à l'école.

Dans les communautés créoles et monolingues, qui n'utilisent le français que dans leurs relations obligées avec les représentants de

l'officialité française (administration, médias) la compréhension du français n'est pas maîtrisée, ou insuffisamment pour garantir le niveau scolaire. Par contre dans les communautés bilingues, ou mêmes trilingues, qui ont en plus du français et du créole, conservé la pratique de la langue de la communauté d'origine, la compréhension et l'investissement du français est beaucoup mieux intégré ; l'enfant n'est pas confronté à une identité « antinomique » où il aurait à choisir entre une langue nécessaire (le français) dont la pratique et la maîtrise le mettent en contradiction avec le sentiment d'appartenance à sa communauté, et une langue familière et domestique (le créole) qui le handicape dans les relations d'insertion et d'ouverture au monde extérieur. Dans ces conditions on comprend qu'aucun bilinguisme n'est possible tant que les langues sont encore connotées des enjeux des rapports de force.

LES RELIGIONS

Le catholicisme est la religion officielle depuis le début du peuplement, et cette situation est bien entendu liée au pouvoir colonial. Destinée à lier religieusement le monde de la plantation, maîtres comme esclaves, la religion catholique s'est imposée, comme le français, en niant et interdisant les pratiques religieuses importées par les descendants des esclaves afro-malgaches ; et ces supports ont disparu à l'exception de quelques traces dans les pratiques de la « religion populaire ». Seuls les engagés indiens ont pu garder leurs traditions religieuses, leurs temples et leurs coutumes parallèlement au travail dans la plantation. Par la suite, les communautés arrivées en dehors de la société de plantation ont, elles, gardé intactes leurs pratiques religieuses.

Aujourd'hui la différence existe toujours entre les communautés exclusivement catholiques, celles qui participent à la société de plantation, et celles qui, dans le giron officiel du catholicisme (baptêmes et rituels obligatoires) gardent en parallèle les pratiques et croyances de leurs religions d'origine. C'est le cas de certains malbars, hindous et chrétiens, et des chinois, en majorité baptisés et bouddhistes. Seuls les « zarabes », indiens musulmans restent exclusivement pratiquants de l'islam.

La « religion populaire », constituée de croyances et rites empruntés à divers pratiques et cultes magico-religieux (sorcellerie, divination, culte des esprits) a toujours été pratiquée dans les communautés créoles en complément de la religion catholique officielle. Interdite par l'Eglise autrefois (Eve, 1985), et autorisée aujourd'hui, elle n'a toujours pas d'officialité, en dehors des lieux de pratique. Son « obscurité » et son caractère officieux lui confèrent son pouvoir essentiellement dans la communauté créole.

L'ASSIMILATION RÉPUBLICAINE

Dans l'histoire républicaine de La Réunion avec sa métropole, la relation s'est structurée autour des notions d'égalité, de liberté, de démocratie. Ces mots d'ordre, au sens propre, constituent historiquement de forts ancrages identitaires collectifs, car il n'a jamais été question pour la population réunionnaise de trouver une alternative à l'identité française. Depuis la départementalisation, les élus et l'Etat n'ont cessé d'organiser le « développement » de La Réunion en termes d'alignement et d'égalité avec la métropole. De l'isolement originaire du monde insulaire et colonial, La Réunion est passée à un « alignement » sur un mode de vie de type européen dans l'esprit et le devoir de donner aux citoyens tous les droits et devoirs des continentaux. Ces facteurs et images constituent une « grille » d'interprétation et de repérage identitaire de surface pour les citoyens réunionnais par rapport aux valeurs des pays dits « développés ».

Néanmoins le maintien artificiel de l'économie de plantation hors de toute concurrence (l'Etat est le seul client) n'a pas permis la création d'une richesse à laquelle tout le monde participe, et les structures de base de la société coloniale n'ont pas véritablement changé ; l'isolement économique se maintient tant que la France et l'Etat français constituent le seul partenaire garant du niveau de vie.

L'acquisition des droits républicains et l'entrée dans une modernité « de consommation » fondée sur des transferts d'argent public, est une identité ambiguë car elle crée également une dépendance ambiguë (Benoist, 1982). L'assimilation de la population dans des modes de vie de type français-européen ne garantit pas que les structures sociales d'autrefois aient changé, et avec elles, les repères identitaires.

MODERNITÉ ET IDENTITÉ

LA MODERNITÉ ET SES MANIFESTATIONS

Depuis la départementalisation et l'abandon officiel de statut de colonie, la vie réunionnaise est organisée autour de critères de modernité fondés sur l'assimilation républicaine et les droits afférents : droits de l'homme et du citoyen, scolarité obligatoire, égalité sociale, de façon à abolir, non plus l'esclavage, mais les disparités qui, depuis cinquante ans, se sont accumulées dans ces domaines entre l'île et la lointaine métropole. Cette modernité s'infiltré dans les modes de vie quotidiens, les images d'homme et de femme, les nouveaux critères d'organisation de vie véhiculés par les médias.

La nouvelle économie fondée sur la distribution et les services, c'est-à-dire le secteur tertiaire et la consommation, a apporté de nouveaux repères identitaires qui fragilisent les sujets des communautés à faible capital symbolique en même temps qu'ils renforcent ceux des communautés à fort capital symbolique, continuant ainsi le cumul des handicaps pour les premières et celui des avantages pour les secondes. En engageant l'île dans la société de consommation pour palier l'absence d'économie saine, les groupes qui détiennent le pouvoir économique et politique perpétuent la structure de l'ancienne société coloniale.

La modernité confondue avec la consommation a un effet ambigu. Elle apporte dans les discours et les pratiques sociales, notamment par la voix des élus et les transferts massifs d'argent public vers les collectivités locales destinés à des actions sociales, les droits civiques et les principes humanistes de la laïcité républicaine. Mais en même temps elle renforce à l'extrême les carences socioaffectives des communautés à faible capital symbolique. Apportant de nouvelles images et valeurs qui valorisent considérablement la position des femmes, la modernité contribue à déstabiliser davantage l'image masculine par une législation qui renforce les pouvoirs féminins et maternels (et notamment des femmes seules), déstabilise les images parentales et nuit à la socialisation de l'enfant. Ce processus est renforcé encore par le fait que les femmes, principaux bénéficiaires des revenus allocatifs, se trouvent au centre du développement fondé sur la consommation. Les hommes ont tendance à être relégués aux fonctions ancestrales de la société de plantation (métiers manuels, artisanaux et agricoles), qui perd chaque année un peu plus de sa crédibilité par rapport aux valeurs modernes (Peters, 1995, *op. cit.*).

Cette situation entretient une violence où il est difficile de distinguer ce qui revient à l'héritage historique et ce qui est la conséquence des nouveaux déséquilibres modernes. Ce que décrit Gysse (1995) à propos de la Guadeloupe pourrait s'appliquer ici :

« [...] le corps social s'y dissout à cause d'une agressivité générale qui se manifeste à travers une agressivité vis-à-vis de l'Autre, à travers des violences langagières et des rixes sanglantes déclenchées pour des motifs dérisoires. Cette agressivité qui sourd dans la population [...] est encore exacerbée par le déséquilibre économique, la dépendance socio-politique de la métropole, le malaise culturel identitaire ».

CONCLUSION

L'identité sociale évolue à travers les diverses images et les nouveaux modes de vie offerts par une modernité de surface, notamment par la société de consommation. Ces nouveaux repères

agissent davantage sur les jeunes générations et les appellent de manière paradoxale à des appartenances et identifications internationales (par les images médiatiques notamment), mais en même temps à des identifications régionales, qui sont revalorisées depuis la décentralisation et la généralisation des principes de laïcité et du respect des différences. Cette double attirance, tantôt par les modèles extérieurs, tantôt par la tentation du renfermement insulaire, traduit l'ambiguïté constitutive de l'insularité réunionnaise depuis le début de son histoire. Les communautés créoles ne peuvent que s'appuyer sur ces nouveaux modèles car ils représentent le tremplin vers la promotion sociale et l'abandon des valeurs anciennes. Les communautés à fort capital symbolique composent avec ces nouveaux modèles venus de l'extérieur sans s'y jeter à corps perdu, car elles veillent à ne pas perdre leurs « racines », c'est-à-dire leur cohérence symbolique.

L'identité individuelle, c'est-à-dire les éléments nécessaires à la structuration psychologique de la personne, est également très inégalement garantie selon les communautés. La « fracture sociale » constitutive des débuts persiste toujours, derrière l'apparence des politiques égalitaristes et démocratiques, et divise toujours la population entre les communautés à fort et à faible capital symbolique. Cette fracture, invisible sous les apparences de la modernité, est bien opérante dans les faits économiques et politiques. Il existe toujours en effet une corrélation significative, mais officieuse, entre l'origine communautaire et l'importance des responsabilités, qu'il s'agisse des hautes fonctions de l'Etat, des grandes entreprises, ou des collectivités locales.

Cette fracture a surtout des conséquences évidentes dans l'éducation et la socialisation des jeunes. L'identité individuelle (la construction de la personne), et plus tard sociale (les niveaux d'études et/ou les futures fonctions sociales), se construisent beaucoup plus facilement chez les communautés à fort capital symbolique que chez les autres. La question est de comprendre comment et pour quelles raisons ce schéma comporte ses exceptions ; car, bien qu'agissant de manière globale sur les consciences et les pratiques des groupes pour les raisons expliquées ci-dessus, ces « déterminismes » ne pèsent pas de manière mécanique et automatique sur tous les individus avec la même insistance, et il y a lieu de développer des recherches qui rendent compte des variations de ces déterminismes sociohistoriques et symboliques dans les processus identitaires.

BIBLIOGRAPHIE

- BAGGIONI D., *Petit dictionnaire Créole réunionnais-français*, Publications de l'Université de La Réunion, URA 1041 CNRS, 1987.
- BEBEL-GISLER D., *La langue créole, force jugulée*, Paris : L'Harmattan, Université de La Réunion, 1977.
- BENAMINIO M., « Les visages de la violence dans l'île », in *L'insularité. Thématiques et représentations*, RACAULT M. & MARIMOUTOU J.-C. (éds.), Paris : L'Harmattan, Université de La Réunion, 1995, p. 255-264.
- BENOIST J., *Un développement ambigu. Structure et changements de la société réunionnaise*, Publications du FRDOI n° 10, coll. « documents et recherches », 1982.
- BILLARD A., *Voyage aux colonies orientales*, Paris : Librairie française de l'Avocats, 1822.
- CAMBEFORT J.-P., « Mondes de vie et difficultés scolaires à La Réunion : le cas des lycées professionnels », *Expressions*, n° 7, 1994, p. 55-88.
- CAMBEFORT J.-P., *Le singe, l'enfant et l'homme ; essais d'éthopsychanalyse des interactions sociales*, Paris : L'Harmattan, coll. « converscience », 1996.
- CELLIER P., « Production d'un système linguistique et identité. La situation réunionnaise », in *Cultures empiriques et identités culturelles à La Réunion*, BAGGIONI D. & MATTHIEU M. (éds.), Publications de l'Université de La Réunion, 1985, p. 79-90.
- CHAUDENSON R., *Le lexique du parler créole à La Réunion*, Paris : Honoré Champion, 2 vol., 1974.
- CHIENEY A., *Les muselés*, Paris : L'Harmattan, 1977.
- DOUVILLE O., « Réflexions cliniques sur l'ébilinguisme », in *L'Espoir transculturel*, t.II: *Iles et fables*, REVERZY J.-F. & MARIMOUTOU J.-C., Paris : L'Harmattan, coll. « Indianocéaniques », 1990, p. 135-142.
- EVE P., « L'occidentalisation d'un espace insulaire ; Bourbon à l'aube de sa colonisation », in *L'insularité. Thématiques et représentations*, Paris : L'Harmattan, 1995, p. 163-175.
- EVE P., *La religion populaire à La Réunion. Contribution à l'histoire des mentalités*, Publications de l'Institut de Linguistique et d'Anthropologie, Université de La Réunion, 2 vol., 1985.
- FITTE-DUVAL A., « A l'ombre de la départementalisation : l'émergence de la citoyenneté féminine aux Antilles françaises » in *1946-1996 Cinquante ans de départementalisation outre-mer*, CONSTANT F. & DANIEL J., Paris : L'Harmattan, 1997, p. 205-222.
- FUMA S. & POIRIER J., « Métissage, hétéroculture et identité culturelle : le défi réunionnais », in *Métissages ; linguistique et anthropologie*, Paris : L'Harmattan, Université de La Réunion, 1990, p. 49-66.
- GHASARIAN C., « L'indianité à La Réunion : gestion d'une double identité », in *Vivre au pluriel*, ALBER J.-L. (éd.), Publication de l'Université de La Réunion, 1990, p. 99-128.
- GHASARIAN C., *Honneur, Chance et Destin. La culture indienne à La Réunion*, Paris : L'Harmattan, coll. « connaissance des hommes », 1992.
- GYSEL C., « La Guadeloupe, cette "île à mauvaise mentalité" », in *L'insularité ; thématiques et représentations*, RACAULT M. & MARIMOUTOU J.-C., Paris : L'Harmattan, Université de La Réunion, 1995, p. 205-212.
- JACCOUD A., *Les représentations sociales du travail chez les jeunes de 18 à 25 ans à La Réunion*, Publications de l'ARIFOC/CEP, La Réunion, 1994.
- PAYET G., « La Réunion, la famille et l'enfant : leur histoire », in *L'Espoir transculturel*, t. I : « Exils et folies dans l'océan Indien », REVERZY J.-F. (éd.), Paris : L'Harmattan, 1990, p. 113-128.
- PETERS E., *Le père : un tuteur mis sous tutelle?*, Mémoire de DEAS, Ecole départementale de service social, Saint-Denis, La Réunion, 1995.
- RAMASSAMY J., Dossier « La famille à La Réunion », *Le Quotidien de La Réunion*, du 21/1/94.
- RÉGION RÉUNION, *L'enjeu démographique. La Réunion en 2020 : une donnée incontournable*, Publications du Conseil Economique et Social, Région Réunion, 1994.
- REVERZY J.-F., « Du mal réunionnais à l'espoir transculturel. Le symbolique et le diabolique », *L'Espoir*, n° 1, 1988, p. 2-3.
- REY A., *Micro Robert, dictionnaire de la langue française*, dictionnaires Le Robert, Paris, 1989.
- SCHIRERER A., *La Réunion*, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? » n° 1846, 1980.